

# le Pioulet

## VILLAGE DE VACANCES FAMILIAL

Sur les périodes avec animation, nos tarifs sont calculés au QUOTIENT FAMILIAL (QF).

TARIFS HIVER FAMILLES 2019 PERIODE AVEC ANIMATION			
Séjour à la semaine, du samedi repas du soir (arrivée après 16h) au samedi petit déjeuner (départ avant 10h).			
HIVER du 16/02 au 02/03/2019	Quotient familial - 8060 €	Quotient Familial- 12920 €	Quotient Familial + 12921 €
	HIVER	HIVER	HIVER
Adultes et enfants de + 15 ans	378 €	420 €	461 €
Enfants de 12 à 15 ans	340 €	378 €	415 €
Enfants de 7 à 11 ans	302 €	336 €	369 €
Enfants de 2 à 6 ans	189 €	210 €	231 €
Enfants de - de 2 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>GÎTES 6 places (vacances scolaires) avec animation et garderie enfants</b>	HIVER	HIVER	HIVER
Gîte Rénové N° 2 et 4	604 €	666 €	727 €
Gîte non rénové N° 1 - 3 et 5	559 €	621 €	682 €
<b>GÎTES 6 places</b> (hors vacances scolaires ou hors périodes avec animation) <b>sans animation, sans garderie enfants</b>	Du 29/12 au 16 Février 2019 et du 2 Mars au 30 Mars 2019		
	Gîte rénové : 512 €		
	Gîte non rénové : 467 €		

**TAXE DE SEJOUR : en plus /nuit/personne majeure**  
**ADHESION à notre association : Famille ou Couple 20€ - Individuel 10 €**

### Calcul du quotient familial (QF). Quotient familial = Revenu brut global / nombre de parts.

- Le quotient familial s'obtient en divisant le "revenu brut global" figurant sur votre dernier avis d'imposition par le nombre de parts fiscales figurant sur ce même document. Pensez à nous fournir la copie du ou des avis d'imposition justifiant de la réduction à laquelle vous prétendez.
- Pour les enfants, l'âge pris en compte est celui au début du séjour.
- Même si votre situation familiale a changé récemment (divorce...), le calcul se fait comme indiqué ci-dessus.
- Pour les familles recomposées, ou si vous venez avec des personnes extérieures à votre famille, chacun paie le tarif auquel lui donne droit l'avis d'imposition sur lequel il figure.